

## DISTRIBUTION/ADMINISTRATION D'UN MÉDICAMENT À L'ÉCOLE...

### PETITS RAPPELS IMPORTANTS :

- Avez-vous rempli et signé le formulaire d'autorisation pour la distribution/administration de médicament? Idéalement la médication devrait être administrée aux heures du service de garde.
- Avez-vous fourni une médication non périmée dans son contenant d'origine?
- Est-ce qu'il y a une étiquette de la pharmacie qui indique :
  - 1- le nom de l'enfant,
  - 2- le nom du médicament, la dose à administrer, la fréquence (heure)
  - 3- le nom du médecin
  - 4- la date d'expiration
  - 5- le lieu de conservation (ex : réfrigérateur)
- Avez-vous remis cette médication à un **adulte** de l'école et non pas dans la boîte à lunch ou dans le sac d'école de votre enfant? (risque qu'un autre enfant ne la prenne)
- S'il s'agit d'un médicament liquide, avez-vous fourni une seringue ou, si vous les préparez vous-mêmes, les seringues doivent toutes être identifiées avec le nom de l'enfant, le nom du médicament, la dose, la fréquence / heure et le lieu de conservation.
- N'oubliez pas qu'aucune administration de médicament en vente libre n'est autorisée à l'école ou au service de garde (ex : Tylenol ou Advil), sans prescription médicale.
- La médication est-elle prête à être servie (couper les comprimés si demi-dose requise)? Fournir l'écrase pilules si requis.



Pour un milieu sécuritaire pour nos enfants!

Merci de votre collaboration!

\_\_\_\_\_

Infirmière jeunesse du CISSSL

## DISTRIBUTION/ADMINISTRATION DE MÉDICAMENT À L'ÉCOLE...

### PETITS RAPPELS IMPORTANTS :

- Avez-vous rempli et signé le formulaire d'autorisation pour la distribution/administration de médicament? Idéalement la médication devrait être administrée aux heures du service de garde.
- Avez-vous fourni une médication non périmée dans son contenant d'origine?
- Est-ce qu'il y a une étiquette de la pharmacie qui indique :
  - 1- le nom de l'enfant,
  - 2- le nom du médicament, la dose à administrer, la fréquence (heure)
  - 3- le nom du médecin
  - 4- la date d'expiration
  - 5- le lieu de conservation (ex : réfrigérateur)
- Avez-vous remis cette médication à un **adulte** de l'école et non pas dans la boîte à lunch ou dans le sac d'école de votre enfant? (risque qu'un autre enfant ne la prenne)
- S'il s'agit d'un médicament liquide, avez-vous fourni une seringue ou, si vous les préparez vous-mêmes, les seringues doivent toutes être identifiées avec le nom de l'enfant, le nom du médicament, la dose, la fréquence / heure et le lieu de conservation.
- N'oubliez pas qu'aucune administration de médicament en vente libre n'est autorisée à l'école ou au service de garde (ex : Tylenol ou Advil), sans prescription médicale.
- La médication est-elle prête à être servie (couper les comprimés si demi-dose requise)? Fournir l'écrase pilules si requis.



Pour un milieu sécuritaire pour nos enfants!

Merci de votre collaboration!

\_\_\_\_\_

Infirmière jeunesse du CISSSL